

Vous voulez devenir :

- ▷ technicien-conseiller pour les exploitants agricoles ?
- ▷ technicien d'expérimentation ?
- ▷ chef d'exploitation ?
- ▷ technico-commercial en agriculture ?
- ▷ chef de silo ou responsable des approvisionnements ?

Cette formation est faite pour vous !

Lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Auxerre-La Brosse

89290 Venoy

Tél. 03 86 94 60 00

Télécopie 03 86 94 60 01

Courriel : legta.auxerre@educagri.fr

www.terresdelyonne.com

BTSA Agronomie et productions végétales

Une formation qui offre des débouchés !



Lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Auxerre-La Brosse

Le lycée d'Auxerre-La Brosse met en œuvre une pédagogie :

- ▷ centrée sur l'étudiant et son projet ;
- ▷ concrète et reposant sur des travaux pratiques, des sorties sur le terrain, des mises en situation professionnelle et des expérimentations ;
- ▷ adaptée à l'emploi ;
- ▷ ouverte sur le monde (stages à l'étranger, projets socioculturels).

Cet établissement est fait pour vous !



Actis Graphiques BP - Auxerre



Lycée d'enseignement général et technologique agricole d'Auxerre-La Brosse

Préparer un
Brevet de technicien supérieur
"Agronomie et productions
végétales" à Auxerre,
c'est concilier pratique et théorie
sur un cycle de deux ans.

Le **BTS Agronomie et productions végétales** met l'accent sur l'agronomie, les itinéraires techniques, la biologie et la physiologie végétales, tout en prenant en compte la dimension territoriale et environnementale.

Les études, d'une durée de deux années, comprennent notamment :

- un domaine commun (matières générales : français, mathématiques, informatique, langue vivante, économie, éducation physique et sportive) ;
- un domaine professionnel : sols et climats, plantes et peuplements, itinéraires techniques, systèmes de culture, agroécologie, agroéquipements, marchés, fonctionnement de l'entreprise, expérimentation ;
- de nombreuses mises en situation professionnelle :
 - ▷ 12 semaines de stage (détail ci-contre),
 - ▷ des travaux de groupe avec des techniciens d'entreprise,
 - ▷ des expérimentations en liaison avec les organismes de recherche et les instituts techniques,
 - ▷ des participations à des séminaires, des colloques...
- Deux modules d'initiative locale :
 - ▷ Étude des cultures pérennes et des cultures légumières ;
 - ▷ Reconnaissance de la faune et de la flore.



stage
découverte
d'une
entreprise
para-agricole
(1 semaine)

stage
professionnel
principal
en entreprise
2^e partie
(6 semaines)

voyage
découverte
des
productions
végétales
d'une autre
région
(1 semaine)

stage
professionnel
principal en
entreprise
1^{re} partie
(2 semaines)

stage
linguistique
et professionnel
dans un pays
anglophone
(4 semaines)

Le **diplôme du BTSA** est obtenu pour :

- 50% par le contrôle continu au cours des deux années de formation ;
- 50% par le résultat de trois épreuves terminales.